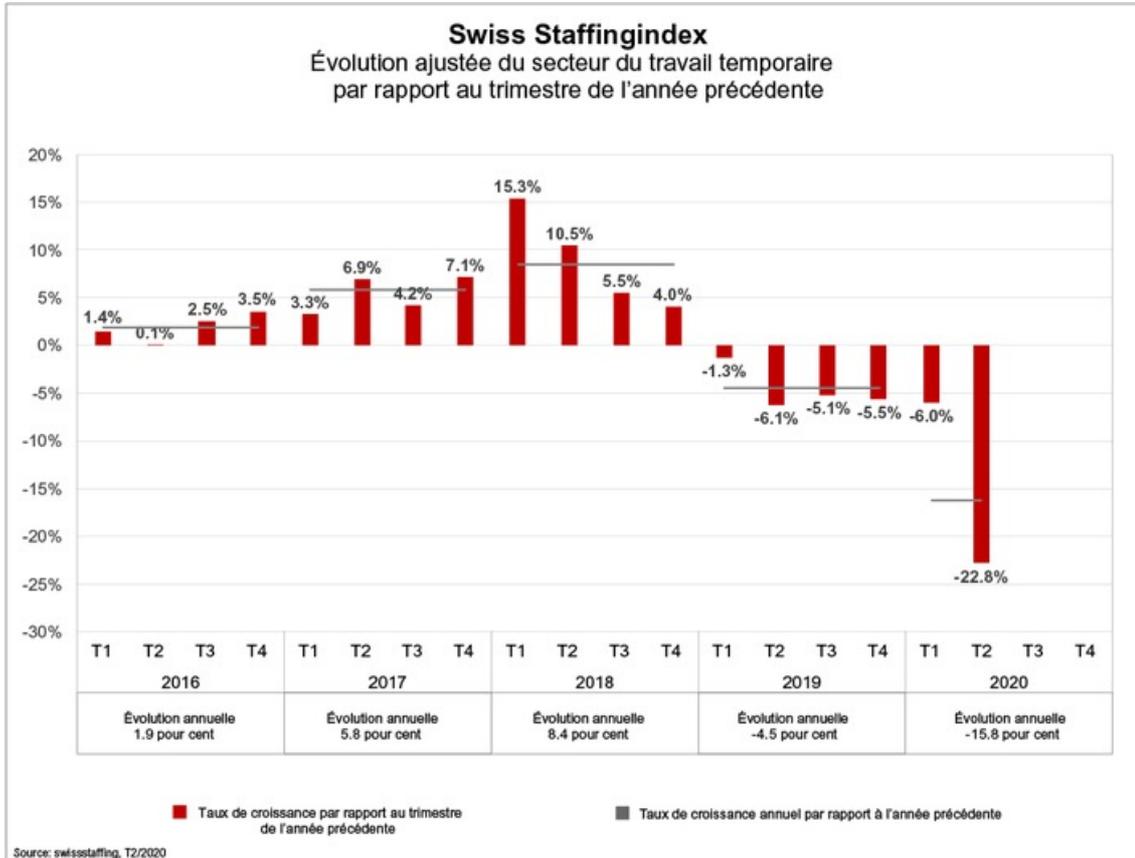


29.07.2020 - 10:00 Uhr

## Swiss Staffingindex - Chute de l'activité de 22,8 pour cent due au coronavirus, 20 000 travailleurs temporaires sous la menace du chômage



Dubendorf (ots) -

La crise du coronavirus secoue le secteur temporaire. Le nombre d'heures travaillées a chuté de presque 23% au second trimestre par rapport à l'an dernier, sans tenir compte des heures de chômage partiel. C'est ce qui ressort de l'indice Swiss Staffingindex, le baromètre de la branche. Quelque 20 000 travailleurs temporaires se trouvent actuellement au chômage partiel. Après l'expiration de l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral au 31 août 2020, le secteur ne disposera plus de cette mesure en faveur du marché du travail. Si les travailleurs concernés ne peuvent pas reprendre le travail d'ici là, ils risquent de voir leur contrat résilié.

L'occasion pour l'association de branche de sonner l'alarme. "Il est inconcevable que l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral ne soit pas prolongée en attendant que la nouvelle loi COVID-19 soit adoptée par le Parlement", s'étonne Leif Agnéus, président de l'association de branche swissstaffing. "L'absence de solution de transition pour le chômage partiel des travailleurs temporaires menace un grand nombre de rapports de travail temporaire pour début septembre, sans qu'il y ait aucune nécessité à cela." On notera avec une inquiétude particulière que la nouvelle loi ne prévoit plus de solution de chômage partiel pour les travailleurs temporaires alors même qu'un reconfinement, probablement limité à certaines régions ou à certaines branches, ne peut être exclu. Et pourtant, les prestataires de services de l'emploi ont montré leur sens des responsabilités durant la crise: en dépit de la pression publique, ils se sont refusés à demander la mise au chômage partiel systématique de tous les travailleurs temporaires. Au contraire même, comme la loi et l'ordonnance le prescrivaient, ils ont limité leurs demandes aux rapports de travail offrant des perspectives de longue durée. "Le Parlement doit agir de toute urgence et ancrer le chômage partiel des travailleurs temporaires dans la loi", plaide Leif Agnéus.

La Suisse romande et le Tessin particulièrement touchés L'impact du coronavirus et du confinement sur la Suisse romande et le Tessin a été d'ordre sanitaire mais aussi économique. L'enquête menée par l'institut gfs-zürich auprès des membres de swissstaffing montre que le nombre de travailleurs temporaires a enregistré un recul de l'ordre de 80 à 90% dans ces régions durant le confinement. À titre de comparaison, le nombre de travailleurs temporaires a diminué de 40% en Suisse alémanique durant cette même période. Une grande partie de cette baisse n'est pas due à des licenciements, mais d'une part à l'expiration de contrats à durée déterminée et d'autre part à l'absence de recrutements. Pour l'avenir, il est particulièrement préoccupant de constater que l'activité dans toute la Suisse n'a pas encore repris avec la vigueur attendue en dépit des mesures d'assouplissement prises en juin. Un rétablissement un peu plus rapide heureusement semble s'esquisser en Suisse romande et au Tessin.

D'autres statistiques sont disponibles via ce lien. <https://www.swissstaffing.ch/fr/Branche-politique/Statistiques-sur-la-branche/Introduction.php>

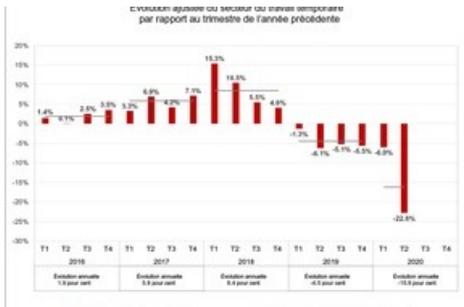
Contact:

Marius Osterfeld, économiste  
Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25  
marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication  
Tél.: 044 388 95 35  
blandina.werren@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch

## Medieninhalte



Swiss Staffingindex - Chute de l'activité de 22,8 pour cent due au coronavirus, 20 000 travailleurs temporaires sous la menace du chômage. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100057910](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100057910) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swissstaffing - Verband der Personaldienstleister der Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057910/100852623> abgerufen werden.